



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitain.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



DECEMBRE 2016

📅 *Vendredi 2* **BOWLING**

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

📅 *Dimanche 4* **RANDONNEE VTT autour de La Londe-Les-Maures**

Circuit de 25 km autour de la commune : bord de mer, pinède du Bastidon, vignes du côté de Provence La Londe, vieux salins d'Hyères, haut des Ginouviers, Notre-Dame des Maures.

Randonnée de 4 heures 30, ↔ 25 km ↑↓ 260 m. Rendez-vous 9 heures 45, office tourisme de Hyères (fin autoroute). Prévoir casque, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain

📅 *Mercredi 7* **CEUILLETTE - DETENTE**

Rendez-vous 9 heures parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson, boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

📅 *Vendredi 9* **BOWLING**

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

📅 *Dimanche 11* **RANDONNEE «la chapelle St-André» à Roquefort La Bedoule.**

Randonnée sur pistes forestières de 4 heures, ↔ 12 km ↑↓ 468 m. Rendez-vous 9 heures 30, parking Darty Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne



Pour le bon fonctionnement de l'Association, nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de vous inscrire, au moins cinq jours avant la date de la sortie.

☞ *Mardi 13*

CEUILLETTE - DETENTE

Rendez-vous 9 heures parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson, boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

☞ *Vendredi 16*

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

☞ *Samedi 17 ou Dimanche 18*

SKI à Isola 2000

Rendez-vous 6 heures, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Déjeuner au restaurant d'altitude, prévoir équipements de ski, chaînes obligatoires. Tarif forfait : 34 €. Retour vers 20 h 30. Inscription avant le 12.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain

☞ *Dimanche 18*

RANDONNEE grillades à Cuers (si SKI annulé)

Randonnée pédestre de 2 heures ↔ 6 km ↑↓ 70 m. Rendez-vous 9 heures 30, parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique (possibilité de faire des grillades), gâteau, table, chaises et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 3 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

☞ *Vendredi 30 au 1 janvier*

Réveillon de la St-Sylvestre



Gîte de l'Ivraie à La Cluse en Dévoluy (1240 m).

> Repas montagnard (grande raclette + 1/4 de vin + coupe champagne) en 1/2 pension : 60 € (adulte) 50 € (-12 ans)

> Activités proposées : randonnée pédestre, raquettes à neige ou ski.

> Pour info : ceux qui souhaiteront monter le vendredi 30 au soir la 1/2 pension est de 43 €.

Animateur : Alain



Joyeux anniversaire à Joyeux anniversaire à Marie-Claude (15) et Christine (28)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix **exceptionnel de 8 €**
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.